

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de cette opération de reconversion urbaine du site de l'Hôpital Maritime de Berck est de reconquérir cet espace situé en bordure d'estuaire et de mer afin d'y accueillir un programme de logements, de nouvelles surfaces dédiées aux activités tertiaires et le développement du tourisme et du bien-être (SPA marin) pour favoriser un renouveau de l'image de la ville et la redynamisation du front de mer.

Ce projet a reçu l'approbation des élus locaux du fait de son intérêt pour la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux commenceront pas la déconstruction complète du site, exceptés :

- les tours A et C du bâtiment Perrochaud (en front de mer)
- la crèche bâtiment (Flora Tristan)
- et le garage.

La construction aura lieu en plusieurs tranches.

La première correspond au bâtiment en front de mer (logements en accession)

Les phases suivantes se succéderont en fonction de la commercialisation des différentes parties prévues.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet permettra d'accueillir :

- des familles (construction de logements, notamment en accession)
- des touristes (chambres, résidences secondaires)
- des étudiants (Spa académie)
- des enfants (crèche existante)
- des clients de la supérette, du restaurant, des commerces
- des visiteurs (maison du cerf-volant salle de sports)
- des utilisateurs du garage

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à l'obtention d'un permis de construire, instruit par la commune.

De plus, il est soumis à un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, du fait de l'infiltration des eaux pluviales. Cette mission est en cours.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire, délivré par la commune.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain d'assiette	27 413 m ²
Longueur x largeur	Environ 190 x 115 m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Avenue Saint-Exupéry
62600 Berck

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 55 ' 88 " 94 Lat. 50 ° 40 ' 17 " 89

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet global peut être considéré comme un programme du fait de la construction des bâtiments en 2 phases (suite à 2 permis de construire).

La première phase, correspondant au premier permis de construire, concerne le bâtiment en front de mer (logements en accession, restaurant)

La deuxième phase, correspondant au deuxième permis de construire, se déroulera en fonction de la commercialisation du reste du projet.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site du projet est actuellement occupé par une partie de l'Hôpital Maritime de la commune de Berck (62), cette partie n'étant plus utilisée, à l'exception du bâtiment comprenant la crèche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Sur le POS en vigueur, approuvé le 13/12/2001, modifié le 26/05/2003 et le 18/07/2007, le secteur d'étude est inclus dans les zones UM et UF.

La zone UF est destinée à recevoir un ensemble coordonné d'immeubles collectifs et de maisons de ville, des activités (artisanat, commerces, services) et des équipements publics ou privés à vocation touristique.

La zone UM est destinée à recevoir des constructions à usage médical et paramédical ainsi que les services, centre de formation et équipements et les structures d'hébergement utiles à l'utilisation de la zone.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe sur la commune de Berck (62) qui est soumise à la Loi Littorale.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRn Inondation prescrit le 28/12/2000, - PPRn Inondation - par submersion marine prescrit le 13/09/2011, - PPRn Mouvement de terrain - Avancée dunaire prescrit le 13/09/2011 Aucun n'est approuvé.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sondages et analyses effectués au cours des études environnementales mettent en évidence, ponctuellement sur le site, une contamination : des sols sur trois sondages, avec présence de cuivre, plomb, HAP et de la nappe avec présence d'arsenic, plomb, hydrocarbures et HAP. Les concentrations relevées, tout en étant supérieures aux valeurs guides, restent toutefois relativement peu élevées.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements d'eau liés à l'usage domestique et prélèvements d'eau de mer pour le spa. Un raccordement au système de prélèvement d'eau de mer de l'hôpital voisin est prévu. Si ce système n'est pas possible, il est prévu de prélever directement l'eau potable, pour un total d'environ 40m ³ /j).
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site présente déjà un ensemble de cave, le sous-sol prévu (pour le parking) est donc déjà partiellement présent.
Milieu naturel	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un corridor biologique passe à l'ouest du site de l'étude. En phase travaux des perturbations, des dégradations et des destructions de la biodiversité sont à prévoir. (voir analyse environnementale)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sensibilité très faible face au risque d'inondation et submersion marine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des risques sanitaires lors de la phase travaux existent notamment par la présence d'amiante dans certain locaux de l'Hôpital Maritime. Ces risques seront totalement éliminés avec l'intervention en phase chantier des équipes de désamiantage des endroits contaminés.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets atmosphériques liés à l'augmentation du trafic et au milieu résidentiel en période saisonnière,
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets hydrauliques sont constitués par les eaux usées, rejetées au réseau correspondant, et les eaux pluviales, partiellement infiltrées sur le site. Elles seront prétraitées et ne présenteront donc pas de risque de pollution pour l'environnement.
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets inertes liés au milieu résidentiel, Production de déchets d'amiantes, prise en charge conformément à la réglementation.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet de revitalisation urbaine du site de l'Hôpital Maritime sur la commune de Berck peut être dispensé d'une étude d'impact.

En effet, le site ne présentera aucune perturbation au niveau du milieu physique et ne présentera aucune perturbation au niveau du milieu naturel en phase d'exploitation puisque celui-ci se trouve en dehors des zonages naturels répertoriés et par l'absence d'espèces à valeur patrimoniale ou protégées au niveau de la faune, de la flore et au niveau des habitats.

Aucun impact n'est à prévoir au niveau du patrimoine et du paysage, le site se trouvant déjà dans une zone à caractère urbain.

Le site n'engendrera aucune nuisance sonore (à part en phase de travaux), olfactive, lumineuse, ou liée à des vibrations.

Une faible contamination des sols a été relevé sur le site. Les préconisations faites lors du diagnostic du sol suffiront pour supprimer toutes les voies de transfert de la pollution présente sur le site.

De l'amiante est présente dans certains locaux de l'Hôpital Maritime, celui-ci sera prise en charge lors de la phase chantier par les équipes de désamiantage. Les déchets d'amiante seront ensuite pris en charge conformément à la réglementation en vigueur.

L'exploitation du projet engendrera des rejets de polluants dans l'atmosphère, notamment par l'augmentation du trafic routier et au milieu résidentiel. Ces rejets restent peu impactant du fait de la saisonnalité du phénomène.

Un parking extérieur accessible au public de 42 places est prévu hors emprise clôturée, et ce pour accueillir les stationnements des personnes qui accéderont à la crèche, aux commerces et locaux tertiaires situés en rez-de-chaussée des immeubles, au spa et au restaurant. Ils viennent en complément de ceux existants le long de l'avenue Saint Exupéry et du grand parking public situé face au restaurant sur l'Esplanade maritime. Les places de stationnement créées à l'intérieur du programme, sont destinées à accueillir les occupants des logements et de la Résidence de Tourisme – Hôtel.

En complément, le site est bien desservi par le réseau de bus de transports en commun, à proximité immédiate de l'arrêt de l'Hôpital Maritime, avenue Saint Exupéry.

Le projet permettra un renouvellement urbain tout en intégrant le bâtiment en conservant des volumes similaires à l'existant.

L'augmentation de la population permettant le développement de l'activité économique et des services de proximité – Diversification de l'offre de logements et le renouvellement urbain.

Ces points sont plus développés dans l'analyse environnementale fournie en annexe.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
1	Analyse environnementale dans le cadre de la procédure d'étude d'impact au cas par cas (Taw France)	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

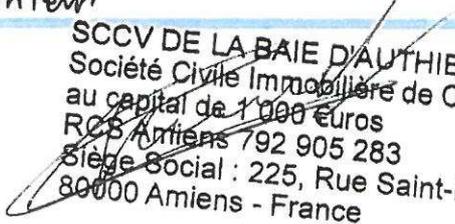
Fait à

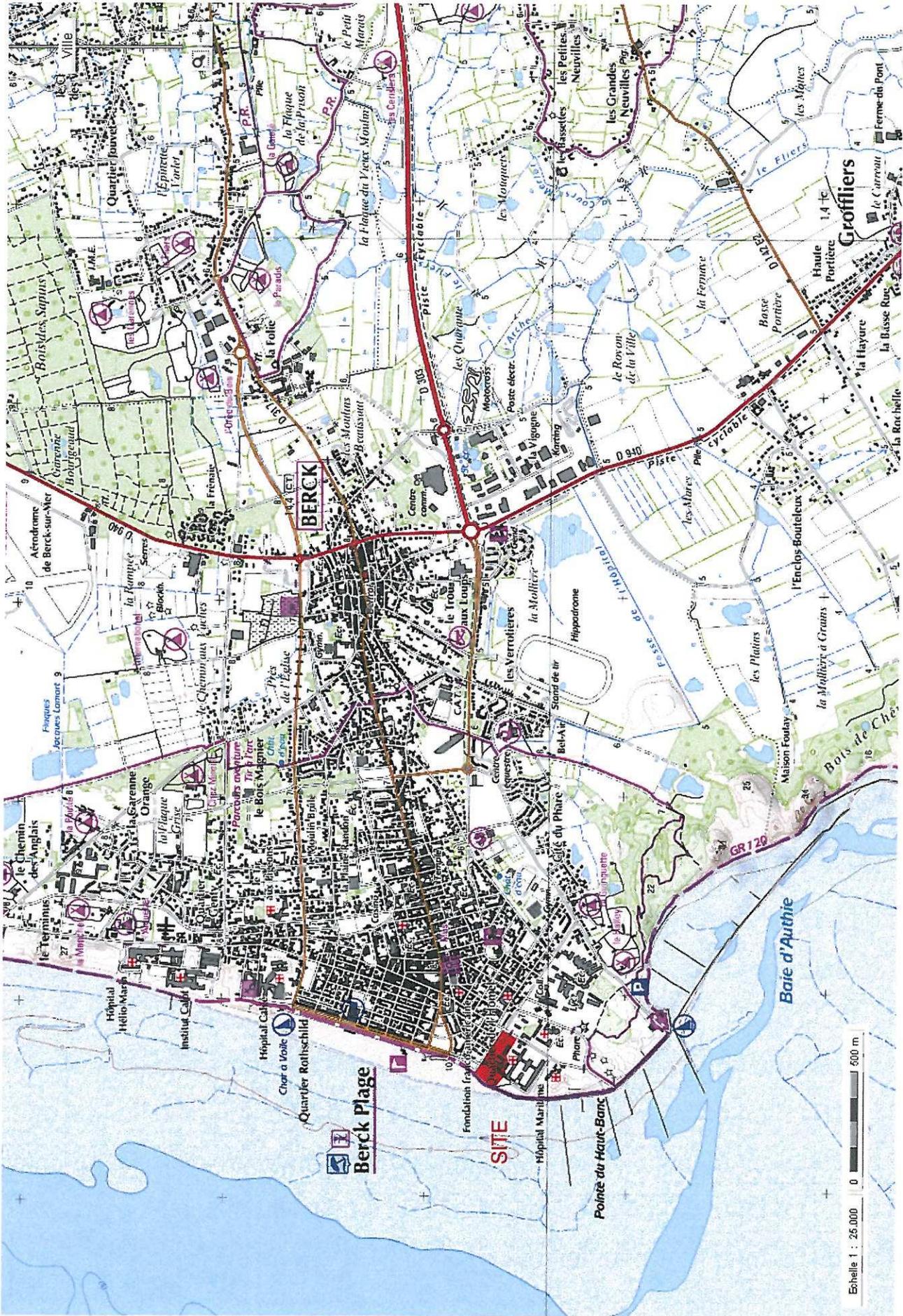
Amiens

le,

10/09/2013

Signature


 SCCV DE LA BAIE D'AUTHIE
 Société Civile Immobilière de Construction Vente
 au capital de 1 000 euros
 RCS Amiens 792 905 283
 Siège Social : 225, Rue Saint-Fuscien
 80000 Amiens - France



PLAN DE SITUATION - 1/25 000

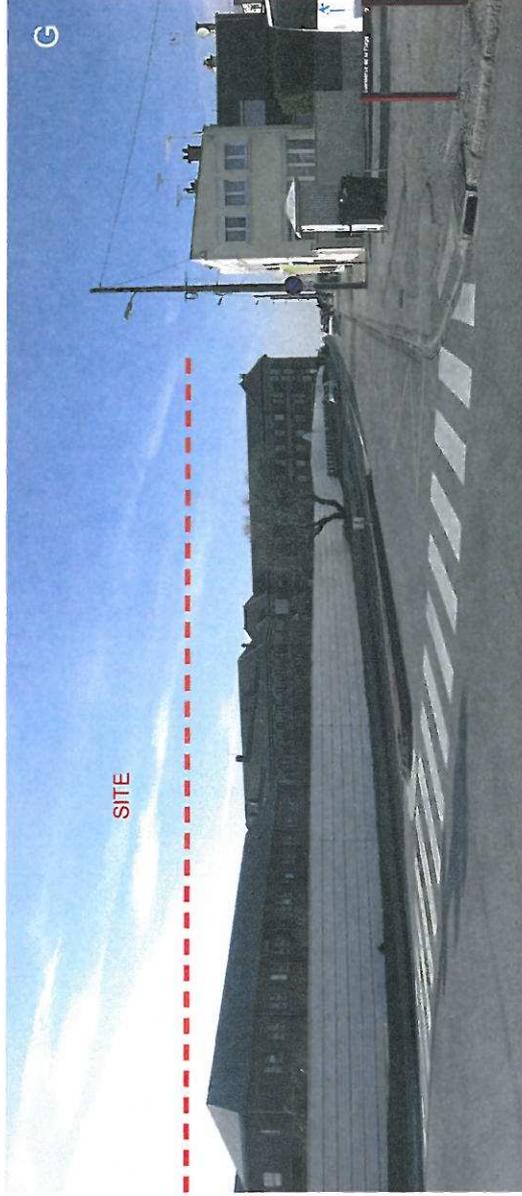
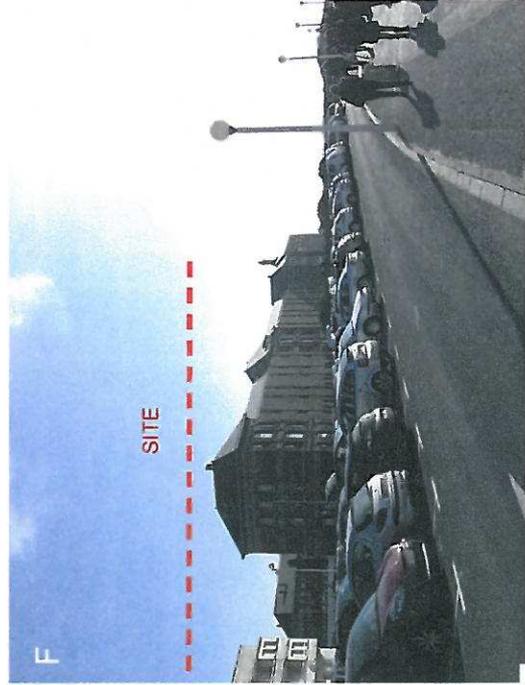
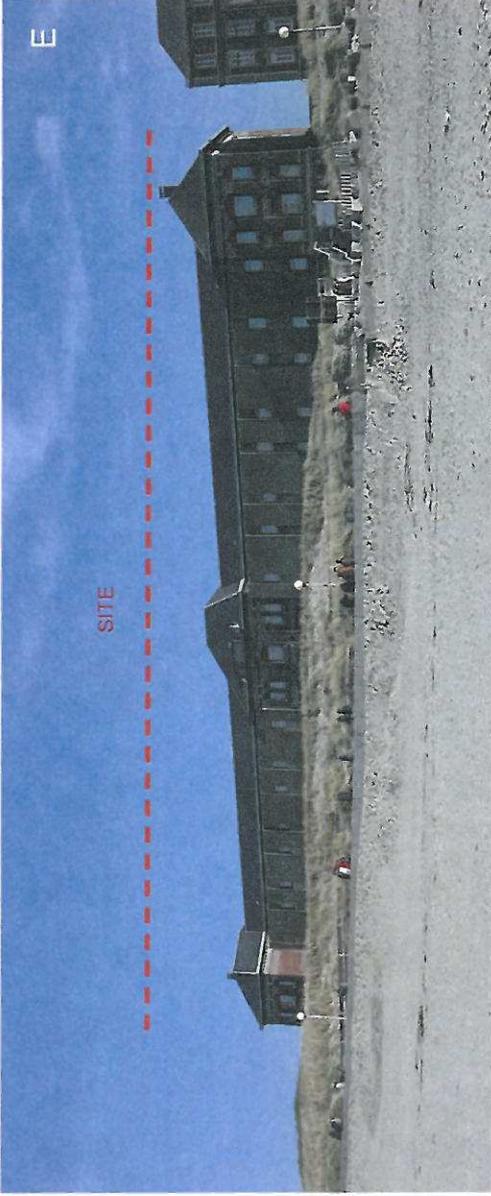
Annexe 2

PHOTO DE SITUATION DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN

7E

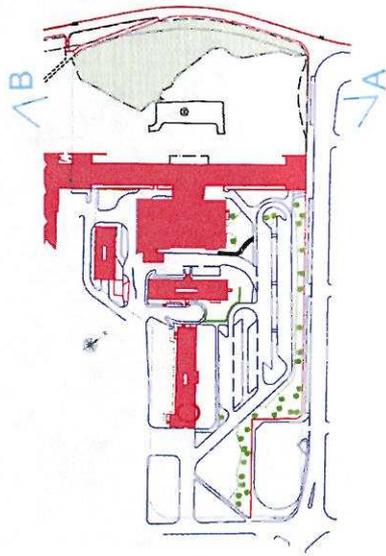


EN



Annexe 3/1

PHOTO DE SITUATION DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



A



B

Anexe 3/2

HOPITAL MARITIME

AVENUE SAINT EXUPERY

Plan du Projet Annexe 4





Place de l'Entonnoir

Plage

SITE

Quartier de l'Hommelet

Av St Exupéry

Collège Jean Moulin

Hôpital Maritime

Baie d'Authie

PLAN DES ABORDS DU PROJETS - 1/5 000

Annexe 5